

**En marge de la visite du Président français Nicolas Sarkozy en Tunisie et en présence de MM Brice HORTEFEUX, ministre français de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) et Ali CHAOUCH, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et des tunisiens à l'étranger, deux conventions de coopération entre des institutions financières tunisiennes et françaises ont été signées, mardi 29 avril 2008, à Tunis.**

Le premier accord, conclu entre le Groupe Caisse d'épargne (GCE) et la Banque tuniso-koweïtienne (BTK), vise à promouvoir l'épargne des migrants tunisiens en France, à favoriser sa bancarisation, et partant, à abaisser les coûts des transferts d'argent en Tunisie tout en optimisant leur sécurité.

A signaler que les transferts des tunisiens à l'étranger s'élèvent à 2 milliards de dinars par an et que 25 % des résidents tunisiens en France sont des clients de la GCE.

Le second accord, conclu entre l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) et l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (ATBEF), a pour objectif d'échanger expertises et programmes en matière de développement de l'information économique et de promotion de la culture financière.

Intervenant à cette occasion, M. Ali CHAOUCH, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et des tunisiens à l'étranger, s'est félicité de la signature de ces conventions qui traduisent la volonté commune d'aller de l'avant des relations tuniso-française, soulignant l'importance de la gestion concentrée de flux migratoires au service des intérêts économiques des deux pays.

M. Brice HORTEFEUX, ministre français de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, a mis l'accent sur l'importance de ces accords qui ne manqueront pas de contribuer, a-t-il ajouté, à rendre plus productifs les transferts tunisiens et à donner un nouvel élan à la coopération économique et financière entre la Tunisie et la France.

M. Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), a mis en relief la diversification de la coopération financière entre la Tunisie et la France qui couvre plusieurs domaines telles que la formation, la politique monétaire, la lutte contre le blanchiment d'argent, relevant l'enjeu du partenariat entre les banques centrales des deux pays, en prévision, de la consécration du projet de l'Union pour la Méditerranée.